

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : + 33 IMPORT EXPORT

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 481 093 854

Représentée par :

Nom : MORIS Prénom : Nicolas

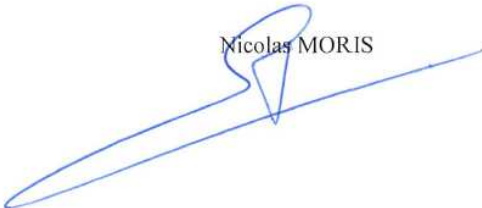
agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Signature

Nicolas MORIS



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/01/2023				31/01/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	8 027	8 027	
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	104 830	64 956	39 875
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	25 139	25 139	29 763
	TOTAL (II)	137 996	72 982	65 013
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	3 102 564	188 184	2 914 380
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	558 438	37 883	520 555
	Autres créances	217 729		217 729
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES			
		289 760		289 760
	Charges constatées d'avance	7 786		7 786
	TOTAL (III)	4 176 277	226 067	3 950 210
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 314 272	299 049	4 015 223
				3 096 585

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/01/2023	31/01/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	637 817	557 876
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	304 758	157 941
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 162 575	935 817
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	7 208	7 208
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	7 208	7 208
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 873	28 435
	Emprunts et dettes financières divers (3)	138 662	34 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 468 494	1 932 846
	Dettes fiscales et sociales	176 488	116 241
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	43 922	41 518
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 845 440	2 153 560
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 015 223	3 096 585
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	304 757,70	157 940,69
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 838 145	2 153 560
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 340	2 055
(3)	Dont emprunts participatifs		

+33 IMPORT EXPORT

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 15 RUE DE VERN, 35200 RENNES

481 093 854 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/01/2023

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/01/2023 s'élevant à 304.758 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	304.758 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	152.000 euros
Le solde	152.758 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 790.575 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Août 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/01/2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 152.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/01/2020 :

28.000 euros,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28.000 euros

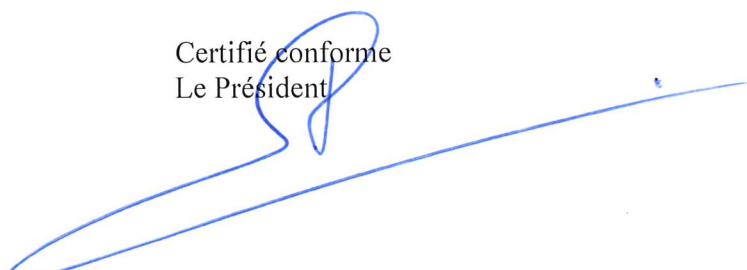
Exercice clos le 31/01/2019 :

Néant

Exercice clos le 31/01/2018 :

Néant

Certifié conforme
Le Président



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 015 223** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 048 696** euros et un total **charges** de **12 743 938** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **304 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2022** et finit le **31/01/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Logiciels informatiques	1 an
Installations générales	3 ans
Matériel de transport	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale :

La société est détenue à 100 % par la SC ANGELO et a opté pour le régime de l'intégration fiscale en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

SC ANGELO

SC au Capital de 210 000 €

Siège social : 13, Rue de l'Atlas - 75019 PARIS

RCS PARIS 794 405 613

